

Et celle de Renaud, ouvrier en cadres, demeurant à Belleville. On n'a rien trouvé chez lui, ni papiers ni armes, mais on suppose qu'il a servi à Roussel pour aller commander des bombes.

Un autre fait d'une précieuse importance est la découverte d'un des principaux inculpés dans l'affaire du complot.

C'est un nommé Baillet, homme d'affaires, au domicile duquel, boulevard du Prince Eugène, 33, M. Lagrange a fait hier une perquisition qui a amené la saisie de lettres et de papiers émanant de Gustave Flourens. Cet individu a réussi à prendre la fuite, mais on espère que les recherches dont il est l'objet amèneront un résultat prochain.

Baillet est âgé d'environ trente-cinq ans, ses traits dénotent une grande énergie, son tempérament basané.

Il a servi déjà en qualité d'officier dans les régiments caribaldiens.

En Crète, il a combattu à côté de Flourens, dont il est resté l'ami le plus sincère.

C'est lui qui était chargé de remettre, au nom de Flourens, l'argent nécessaire aux conjurés.

Même de son arrestation, Baillet a été sorti de chez la fille Aimée, 109 fr. chez Baillet.

Voici, par ordre d'arrestations, la liste exacte des individus compromis dans l'affaire des bombes et actuellement entre les mains de la justice.

**Barthelemy (Gaston)**, soldat déserteur, vingt-deux ans.

**Georges (Georges)**, porcelainier, demeurant rue de l'Ourle, 22, environ cinquante ans. On a saisi chez lui des armes, revolvers et poignards.

**Provost (Charles)**, peintre en bâtiment, 44 ans, demeurant même maison.

**Leveillé (Antonin)**, ébéniste, rue des Fontaines, 6, arrêté porteur de papiers compromettants.

**Kruger (Gabrielle)**, brunisseuse, 28 ans, concubine de Roussel; papiers compromettants.

**Bichet**, marchand de vin, à Ménilmontant.

**Pravot**, avocat, 6, rue de la Bienvenue.

**Tavernier**, marchand de vin, boulevard de Ménilmontant, 45 ans. L'un des organisateurs du journal *La Libre Pensée*, et orateur des enterrements civils. Il était franc-maçon (loge des *Frères de l'Humanité*). On a trouvé chez lui et sur lui une nombreuse correspondance datant de plusieurs mois.

**Sauzet**, femme Sauter, rue Saint-Maur, arrêtée avant-hier. Les indications font supposer que son mari, mécanicien, est en ce moment en Belgique.

**Mme Roussel**, 24 ans, blonde, très jolie.

**Millère (Gabrielle-Pierre)**, rue Bebeval, 80, 35 ans. On a saisi chez lui, outre des papiers, une petite boîte en bois peinte à l'assiette et sur le couvercle de laquelle est peint en lettres gothiques noires un peu effacé ce mot *Souvenir*.

Cette boîte contient deux tubes de verre remplis d'un liquide jaunâtre.

L'un de 7 centimètres de longueur, sur 3 centimètres de diamètre environ, est gradué, et aplati sur une face, de façon à pouvoir être posé comme un niveau d'eau.

L'autre est de 9 centimètres de longueur sur quinze millimètres de diamètre environ. Ces deux tubes ont été fermés à la lampe.

Deux nouveaux mandats d'amener ont été lancés par M. Beraier, juge d'instruction contre les sieurs Tavernier et Bichet, tous deux marchands de vin.

Ces mandats ont été mis à exécution dans la journée.

Le sieur Tavernier, arrêté dans la journée d'hier, ainsi que nous le disons plus haut, est un des propagateurs les plus acharnés de la société libre dite de la Libre Pensée, dont la principale mission est d'encourager les enterrements civils et d'y assister.

Dans le cours des perquisitions opérées au domicile des diverses personnes arrêtées, on aurait saisi des documents attestant, de la façon la plus évidente, la réorganisation, sur des bases menaçantes pour l'ordre social, de l'Association internationale.

Ces pièces établiraient qu'il s'était formé à Paris un centre d'action en correspondance active et directe avec le conseil général de cette société à Londres, et avec le conseil central de Belgique. Les membres de la section de Paris de ces deux conseils auraient joué un rôle essentiellement militant dans les événements politiques de ces derniers temps et notamment dans diverses grèves qui ont éclaté dans plusieurs centres industriels depuis 1868. On retrouve la trace de leurs menées dans les grèves des ouvriers de tous les corps d'états se rattachant à l'industrie du bâtiment, qui s'est produite à Genève en 1869; dans celle des bronziers, à Paris; de Seraing et du Borinage, en Belgique; des tailleurs et des mégisiers, à Paris; des mineurs et des ouvriers du Creuzot, d'Aubin et de Fourchambault, etc.

Au mois d'octobre dernier, se trouvant dans une de ces réunions dont le commissaire de police venait de prononcer la dissolution, il fut signalé par sa résistance, et on le vit s'armer d'un banc pour repousser un sergent de ville qui voulait le faire sortir de la salle.

Le lendemain, un journal démocrate socialiste signalait les mauvais traitements dont il prétendait que le citoyen Roussel avait été victime de la part des agents de l'autorité.

Roussel n'a pas encore pu être placé sous la main de la justice.

On a trouvé à son domicile, indépendamment des bombes et de papiers très compromettants, un pot contenant une substance qui, soumise à l'examen des chimistes, a été reconnue pour être du picrate de potasse.

On sait maintenant où les bombes ont été fabriquées.

C'est dans un atelier qu'elles ont été fondées par un homme que l'on avait trompé sur la nature et la destination de la commande qu'on lui faisait.

Voici le fait en détail :

En voyant dans quelques journaux les dessins des bombes, un fondeur de la rue Saint-Maur est venu spontanément faire des déclarations importantes à la justice.

Le 14 avril, un individu était venu lui commander des engins d'une forme exactement pareille à celle des bombes saisies, en disant que c'était des moyeux de vélocipède d'un nouveau système, lequel système constituait toute une découverte capable de faire la fortune de l'inventeur. Celui-ci assurait qu'il avait déjà pour son invention, un contrat fort avantageux avec l'Amérique.

Il commanda d'abord 450 moyeux ou moyeux, promettant d'augmenter bientôt ses ordres de fabrication.

Le 16 et le 19 avril, le fondeur de la rue Saint-Maur livra vingt-deux de ces bombes. On n'en a trouvés que vingt et une, mais on sait qu'une expérience avait été faite, ce qui expliquerait la disparition de la bombe qui devait compléter le nombre total. Si la grève des ouvriers fondeurs n'était survenue, la commande aurait sans doute suivi son cours, et les cent cinquante bombes auraient été livrées.

Cette découverte sera assurément l'un des épisodes les plus curieux de ce complot.

L'Empereur et l'Impératrice ne sont pas sortis hier du palais des Tuileries.

Seul, le Prince Impérial s'est rendu, à deux heures, au manège de l'Alma.

On a reçu de Saint-Quentin la dépêche suivante :

Hier, on a procédé à l'arrestation d'un nommé Sauvageot, ouvrier fleur, affilié à l'Internationale et président à Saint-Quentin d'une société dite « de résistance pour les grèves ».

A cause de cette arrestation, il y avait ce matin une émotion très-considérable parmi les ouvriers qui menaçaient de se mettre en grève et d'aller délivrer Sauvageot. Dès huit heures du matin, le commandant de gendarmerie a dû prendre des dispositions énergiques. Six brigades ont été postées autour de la maison d'arrêt.

Ce soir, à sept heures, la foule a grossi. Deux mille ouvriers jettent des pierres aux gardes nationaux. Il y avait déjà plusieurs blessés. On casse toutes les vitres de la prison.

Une collision est presque inévitable. Le général est attendu avec des renforts.

Une dépêche nous a appris ensuite que le procureur général était arrivé à Saint-Quentin cette nuit à quatre heures.

Le calme était à peu près rétabli, on espérait que la journée se passerait tranquillement.

Tout le monde s'accorde à louer la conduite de la garde nationale dans cette occasion.

Une dizaine de gendarmes et de gardes nationaux ont été blessés par les pierres lancées par les émeutiers.

Une nouvelle dépêche nous apprend que le préfet, assisté du conseil municipal, a passé en revue la garde nationale.

Les fabricants et parmi eux les plus avancés se sont joints à la vive manifestation qui a eu lieu en faveur de l'ordre.

On nous écrit de Mairy (Marne) qu'on vient d'arrêter un nommé Pillot, qui avait dit dans un groupe qu'il irait voter la hache à la main et le fusil sur l'épaule. — H. MOREL.

(Monteur.)

### CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix.

Paris, mardi 3 mai.

Nous sommes entrés depuis ce matin dans ce qu'on appelle la période de recueillement : les dernières réunions publiques ont été tenues hier soir et ne paraissent avoir été signalées par aucun incident remarquable; même il est permis de constater que les dernières ont été relativement plus calmes que les premières. Cela tient d'abord à une certaine lassitude des orateurs et du public peu renouvelé de ces assemblés, puis à l'effet produit par les récentes arrestations.

Si l'on jette un coup d'œil d'ensemble sur les réunions publiques tenues à Paris et en province, on est frappé du peu d'empressement de la masse des citoyens à user de ce droit de se réunir sans lequel, d'après les philosophes politiques, la liberté ne saurait exister.

La *Marseillaise* avait beau répéter chaque jour : toutes les classes de la société étaient là représentées et l'on a acclamé à l'unanimité la république démocratique et sociale. Ceux qui écrivent ces choses là peuvent être des aimables farceurs, mais ils n'abusent personne, pas même eux. La très grande majorité de ceux qui assistaient aux réunions parisiennes, appartenaient à la classe ouvrière et encore à cette fraction de la classe ouvrière qui fait tort à la famille d'une part de son travail pour la consacrer aux agitations politiques. Il serait intéressant de faire le compte de ceux qui ont fréquenté les clubs et de le comparer à la totalité de la population : nous arriverions cette fraction : un soixantième. Pour les départements, la proportion serait bien moindre encore.

Je n'en veux pas conclure que le droit de réunion soit inutile : au contraire il est précieux; mais nous devons bien reconnaître que, pour ce cas particulier, au lieu que la loi soit le reflet des mœurs, c'est la loi qui a précédé les mœurs; puis que le droit de réunion est inscrit dans le code et n'est pas encore passé dans nos habitudes.

Enfin voilà qui est fini pour cette fois si les orateurs de nos clubs veulent continuer de discourir jusqu'à dimanche, ils ne pourront plus le faire que dans des réunions privées, et l'on dit que l'au-

torité la veille à travers les réunions gardent leur caractère spécial.

La polémique continue entre nos journaux au sujet du complot; et il est curieux de constater que les feuilles des partis extrêmes emettent pour réclamer les plus vifs des preuves. On assure que l'autorité judiciaire doit, dès cette semaine, leur donner une première satisfaction.

On dit que la police a arrêté à Arras celui qui avait fait fabriquer les bombes, le nommé Roussel, qui pris une première fois avait réussi à s'échapper.

La police recherche activement un ancien officier garibaldien du nom de Baillet, ami de Flourens qui aurait donné de l'argent à Peary pour vivre à Paris.

De nouvelles arrestations ont été encore faites hier à Paris et à Lyon. A Saint-Quentin il y a eu un conflit à l'occasion de l'arrestation d'un membre de la société *l'Internationale*.

En même temps que la brochure de M. De la Guéronnière, paraît un pamphlet anti-plébiscitaire, intitulé : *le Plébiscite Impérial* par M. Rogeard, l'auteur des *Propos de Labiénus*.

MM. Daru et Buffet ont fait signifier par ministère d'huissier au *Figaro* et au *Parlement* un démenti énergique à la calomnie lancée contre eux au sujet d'une lettre du duc d'Aumale qui les aurait obligés de quitter le ministère.

Tous nos journaux répètent sans que le fait soit encore bien certain que M. Emile Ollivier aussitôt après le plébiscite quittera le ministère de la justice pour prendre le portefeuille des affaires étrangères. Si le fait n'est pas certain, il est possible et nous pourrions dire dès à présent, qu'il aurait une signification toute différente de celle que quelques-uns lui attribuent. Ainsi nous avons entendu dire que le vote du plébiscite serait à bref délai suivi d'une guerre motivée par le refus de la Prusse d'exécuter les stipulations du traité de Prague. Le but de la guerre serait de constituer une confédération du sud complètement indépendante de la confédération du Nord. D'après des renseignements personnels, si M. E. Ollivier prend le portefeuille des affaires étrangères, il aura en même temps, comme cela se passait sous le gouvernement de Juillet, le titre de président du Conseil, avec cette restriction qu'il sera qualifié de président du Conseil en l'absence de l'Empereur. Le ministère des affaires étrangères est moins absorbant, comme travail quotidien que celui de la justice et des cultes, et en qualité de président du Conseil, M. E. Ollivier pourra naturellement parler devant les chambres sur toutes questions politiques et administratives.

Le journal *Le Français* qui s'était d'abord prononcé pour l'abstention va se décider à voter oui.

Les comités d'arrondissement ont commencé à fonctionner; voici le texte de la circulaire envoyée par le comité du 2<sup>e</sup> arrondissement; tous sont à peu près pareils :

Chers concitoyens,

Le Comité plébiscitaire du 2<sup>e</sup> arrondissement de Paris s'est formé spontanément, et en dehors de toute influence.

Après de nombreuses discussions, il s'est décidé à répondre oui au plébiscite qui nous est soumis. Il vous engage à voter comme lui et vient vous expliquer les motifs de son vote.

Nous voterons oui, parce que nous voulons avec la liberté l'ordre, qui est indispensable au travail de chacun de nous, l'ordre qui nous donne la force de réclamer les améliorations que nous désirons dans les lois qui nous régissent;

Nous voterons oui, parce que le 2<sup>e</sup> arrondissement, essentiellement commerçant, a le plus grand intérêt à ce que le travail ne soit pas interrompu, parce que de la prospérité de son commerce dépend la vie de plus de trois millions d'ouvriers, qui à Paris et dans les départements vivent des industries de la soie, de la laine, du lin et du coton;

Nous voterons oui, parce que nous sommes éloignés de toutes tendances réactionnaires, et que le suffrage universel nous donne tout pouvoir pour les combattre;

Nous voterons oui, parce que notre vote n'entrave pas le progrès; — nous voterons oui, parce que voter non, c'est l'inconnu.

Que notre appel soit entendu de tous, surtout des électeurs indifférents, dont l'abstention serait coupable. Qu'ils accomplissent donc leur devoir. En votant oui, ils entendront voter, comme nous, pour la liberté progressive. — Suivent les signatures.

Ch. CAHOT.

BOURSE DU 3 MAI.

La liquidation des valeurs se fait sans encombre : les reports dépendant sont un peu tendus, surtout le 3/0/0 qui offert à 74 est demandé à 74.25 à terme. Le Lyon cote 4 fr. de report; le Foncier, 5 fr. et l'Italien 42 à 44 c. Les actions de l'Union métallurgique font 59 fr. de prime. Les primes pour fin courant sont très recherchées : les baissiers veulent couvrir leurs positions. — CELLIER.

M. Paul Daloz, directeur du *Moniteur universel*, a reçu la lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur, « Vous demandez au Gouvernement de déclarer qu'il ne sera pas jeté dans la réaction par les douloureuses mesures de résistance auxquelles le contraignent des ennemis qu'auraient dû apaiser les mesures de clémence et de conciliation sans exemple.

« Lisez, dans les journaux qui ont paru ce matin, le compte rendu de l'une des réunions publiques qui se sont tenues hier à Paris. Existe-t-il en Europe un seul pays dans lequel on puisse dire que un gouvernement ce que, depuis huit jours, on dit du gouvernement de l'Empereur ?

« D'ailleurs, qui parle de réaction ? « Le Gouvernement a dit au plébiscite : Ni réaction, ni révolution, ni liberté.

« Y a-t-il quelqu'un qui ait répondu réaction ?

« Personne.

« Mais il en est qui ont répondu : Révolution.

« Ne vous inquiétez donc pas d'une réaction que personne ne conseille.

« Préoccupez-vous plutôt d'une révolution décidée, pour triompher, à ne réfléchir devant aucun moyen !

« La liberté ne serait en péril que si le peuple accueillait avec froideur le plébiscite libéral.

« Si, comme j'en suis sûr, il l'accueille par une immense majorité, la liberté est irrévocablement fondée, sous la sauvegarde des Napoléons.

« Compliments cordiaux.

EMILE OLLIVIER.

### UNE ADRESSE DE GARIBALDI

A L'ARMÉE FRANÇAISE.

Garibaldi, le héros des Deux-Mondes, celui qui s'est vanté d'avoir trempé ses bras dans le sang des soldats de la France, celui que nous avons chassé de Rome et dont nous avons achevé la défaite à Mentana, Garibaldi, au nom de la République universelle, se croit le droit de se mêler de nos affaires, et le voilà qui se permet de faire une adresse à l'armée française !

C'est une des fautes de l'empire, d'avoir encouragé en Italie la politique dont Garibaldi a été l'un des agents, et Et d'avoir donné ce condottiere pour compagnon d'armes à nos soldats d'un autre côté, l'empire, qui ne pouvait vouloir travailler à l'établissement de la République dans la péninsule, l'empire, à qui un magnifique élan de la France n'a pas permis de tolérer la dépossession totale du Saint-Père, s'est fait de Garibaldi et des autres révolutionnaires italiens des ennemis mortels : double punition, et bien méritée !

L'adresse qu'on va lire est une nouvelle expression de cette haine profonde; c'est une tentative ayant pour objet de convertir l'armée française à la République cosmopolite. La tentative sera vaine; l'armée, comme la France, a l'horreur de la Révolution; elle est profondément dévouée à l'ordre, et elle en comprend d'instinct les conditions véritables.

D'ailleurs, alors même que telles ne seraient pas les dispositions de nos braves soldats, des professions de foi et des adresses, venant de Garibaldi, resteraient encore sans effet sur eux; ils professent pour lui « l'estime » à laquelle il a droit; c'est dire qu'ils ne se laisseront prendre ni à ses conseils ni à ses avances. — A. ROUYÉ.

(Union.)

Voici l'adresse du condottiere :

A L'ARMÉE FRANÇAISE.

Soldats !

J'ai eu l'honneur de combattre une fois avec vous et deux fois contre vous; toujours pour la cause de la justice.

Nous sommes donc de vieilles connaissances et je me permets en conséquence de m'adresser à vous dans une question qui intéresse le monde.

Certainement, je ne veux point mentir en disant que je suis l'ami de l'armée du second empire, — de cet empire qui s'est servi de votre bravoure pour l'asservissement des peuples, — de cet empire qui se sert de votre imposante et vaillante masse pour protéger un tyranisme mensongère, laquelle, sans vous, ne serait plus qu'une vieille tradition de nos malheurs.

N'importe !

« Ami ou ennemi, je m'adresse à l'armée chevaleresque qui, à Fontenoy, s'écriait avant l'engagement de la bataille : « Messieurs les Anglais, tirez les premiers ! » Trait caractéristique d'une armée de braves.

Même quand j'étais prêt à combattre en vous les instruments exterminateurs d'un despote, je dois vous confesser que je cherchais en vain dans mon cœur quelque chose qui ressemblât à de la haine pour les nobles enfants de la France, pour cette armée qui, joyeuse, marchait à la délivrance de sa terre natale et arrosait du sang de ses preux les plaines de Magenta et les collines de Solferino, dont les échos répètent encore le chant de victoire du soldat français.

Au lieu des soldats du Mexique et de Mentana, je voudrais, — comprenez-moi, — ne plus voir en vous que les dignes descendants des volontaires de Fleurus et de Jemmapes, que les fils des combattants de ces quatorze armées qui, étonnant le monde par des miracles, mirent à la raison les vieilles monarchies européennes. Car Marengo et Austerlitz, qui écrasèrent ces monarchies, ne furent que les corollaires de Fleurus, de Jemmapes et de Zurich.

Alors, quoique invalide, — saluant votre superbe drapeau de la République, je marcherais encore à vos côtés, et je vous demanderais de reprendre à votre gauche le poste que j'eus l'honneur d'occuper en 1859, quand vous passiez sur le corps de la tyrannie autrichienne avec les braves de notre armée.

G. GARIBALDI.

Caprera, 22 avril 1870.

### LE MONDE AGRICOLE

Si nous sommes bien renseignés par les journaux anglais, nos éleveurs de moutons seraient pas les seules victimes de l'avisement du prix des laines qui a été la conséquence principale du monde agricole australien.

Les producteurs de l'Australie, caprés l'Amérique du Sud seraient à leur tour rudement épuisés par cette dépréciation inattendue; et on ajoute qu'un certain nombre d'entre eux ont renoncé au régime d'une culture pastorale exclusive, et se disposent à modifier l'exploitation de leurs terres en y introduisant des cultures variées.

La conséquence plus ou moins immédiate de ce changement de système serait une diminution dans les importations de laines en Europe; et par suite les laines seraient en voie de se rapprocher plus ou moins de leurs prix antérieurs à la crise, dans la campagne prochaine.

Les partisans des traités de commerce de 1860 se prévalent d'avance de cette éventualité plus ou moins prochaine, où ils espèrent voir un témoignage éloquent en faveur de leurs théories.

Pour nous, au contraire, nous y voyons un argument de plus à l'appui d'un régime douanier, sage, pondéré, libéral, et non surde, dirons-nous, qu'un grand pays agricole tel que la France, où la prospérité publique et les fortunes privées sont assises sur une production agricole régulière et stable, expose sans cesse cette production à tous les hasards, à toutes les péripéties que peuvent entraîner une lutte à armes égales avec d'autres menées entreprises de colonisation qui se fondent tous les jours sur des continents nouvellement habités.

Lors même que les crises qui résultent de ces concurrences seraient transitoires et momentanées, les calamités qu'elles infligent à notre agriculture n'en sont pas moins irréparables; le Trésor public n'est pas moins obligé de demander aux contribuables les ressources nécessaires pour remplir les vides de ses caisses; et l'agriculture, privée de toute sécurité, de toute boussole, se demande quel tel produit qui enrichit aujourd'hui ne ruinera pas demain. Est-ce ainsi qu'on fait la politique agricole ? La sécurité n'est-elle pas une dette sacrée de l'état envers l'agriculteur ?

Mais allons plus loin. La crise dont souffrent les *quakers* australiens prouve péremptoirement que pour eux, aussi comme pour nos producteurs indigènes, le libre échange est un danger et un piège. Si de légers taxes avaient été maintenues sur leurs laines, au lieu d'inonder l'Europe d'importations excessives, ils eussent senti plus tôt les demandes se ralentir; ce ralentissement les eussent avertis à temps de la limite où il leur importait de renfermer leur production. Ils se fussent arrêtés d'eux-mêmes devant cette limite; ils eussent pu épargner à eux-mêmes comme à nos producteurs indigènes les désastres d'une pléthore générale, et ils eussent été en mesure de réaliser librement les modifications de culture qu'ils entreprendraient plus tard avec des capitaux amoncelés; et en partie dévorés par la crise actuelle.

Cette situation nouvelle, si elle se produisait, justifierait pleinement la théorie des douanes exposée ici par M. le docteur Jules Guyot, il y a quelques mois. Elle prouvera une fois de plus que des douanes modérées sont, chez les nations agricoles, des dignes nécessaires pour régulariser le mouvement de la production, même des choses les plus utiles, et préserver les pays exportateurs, aussi bien que les pays importateurs, de ces productions inmodérées, qui, après avoir été une source de richesse, deviennent tout à coup un instrument de ruine.

Par exemple, si les laines étrangères avaient été grevées en France d'une légère taxe de 25 centimes par kilogramme, il est certain que ce droit modique eût suffi pour ramener leur production à des proportions plus en rapport avec les besoins de l'industrie européenne, et tout le monde y eût gagné. Les prix, sans être élevés, n'eussent point été avilis; le Trésor eût encaissé douze millions de plus par an, et les éleveurs des nouveaux continents éclairés à temps sur les besoins de l'Europe, eussent consultés ces besoins dans le choix de leurs cultures.

Mais avec un marché libre sans défense à tous les produits du dehors, quelle sécurité l'agriculture peut-elle promettre en échange de ces charges aux plaines dont l'état est impuissant à alléger le fardeau ? Tous les jours, une crise inattendue peut l'atteindre à la place d'une autre. Hier, elle souffrait de la crise des laines d'Australie; demain, ce seront les blés d'Amérique; après demain, ce seront les chanvres et les lins; puis viendront les vins, lorsque les vignes plantées en Crimée, dans la Russie méridionale, seront en plein rapport, et que les voies de circulation en mettront les produits à quatre jours de notre territoire.

Livrer une agriculture telle que la nôtre, accablée de charges sociales et fiscales, à une concurrence illimitée, c'est comme si on livrait le sol national au libre parcours et à la vaine pâture.

Il est temps que le monde agricole s'éveille, avec toute l'énergie de son bon sens, contre la domination absurde d'un secte de théoriciens absolument étrangers à l'agriculture, et contre le régime funeux et décevant auquel ils ont voulu soumettre la France.

Quelle que soit l'issue de ces crises qui se succèdent au détriment de nos divers produits agricoles, il est avéré d'avance qu'elles sont la condamnation du régime qui les provoque.

Seulement, nous nous demandons quand l'agriculture se sentira assez désabusée, assez éprouvée, assez échauffée par de vaines expériences pour exiger enfin, de nos hommes d'état, un retour sérieux à la vérité et au bon sens en matière de fiscalité douanière, seule condition des réformes fiscales qu'elle réclame à l'intérieur.

Personne entend-on le bien, personne ne demande aujourd'hui de lites prohibitives; ce qu'on demande, c'est que les charges qui pèsent sur la production indigène pèsent du même poids sur les produits étrangers qui